

Passage du brevet sportif Allemand, le vendredi 12 octobre à Auch.



Passage du brevet sportif Allemand, le vendredi 12 octobre à Auch.

Photo : Julien Pellicer, directeur de l'UNSS du Gers

Une épreuve originale, inédite en occitanie à destination des scolaires

Dans le cadre des commémorations du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre mais également de l'amitié Franco-Allemande, l'UNSS du Gers en partenariat avec le DOSB Allemand (CNOSF Allemand), le Grand Auch, la Ville d'Auch, la délégation militaire du Gers propose aux élèves licenciés UNSS des collèges et lycées du Gers de passer le **Brevet Sportif Allemand**.

Un brevet reconnu légalement en France.

La grande chancellerie de la Légion d'honneur reconnaît cette insigne, pour les élèves qui obtiennent ce brevet, ils peuvent le mentionner dans leur CV et porter l'insigne légalement.

Le directeur départemental UNSS du Gers, Julien Pellicer,

Les élèves devront enchaîner la journée du 12 octobre, un 800 m, un lancer de poids, un saut en hauteur ou en longueur et un 25 m natation.

Le RDV est fixé à 9 h 30 au Stade J.Fouroux, inscription obligatoire auprès des professeurs d'EPS.